

Epoprime EB 710 — Composant B

Traduction française de la source anglaise issue de la source turque · MSDS EN-39 · Révision 0 · 19.01.2022

Préparée selon les règlements cités dans la source et les prescriptions de sécurité applicables.

1. Identification

Produit : apprêt époxy bicomposant sans solvant, Epoprime EB 710, composant B. Utilisation : apprêt tolérant à l'humidité sous revêtements de sol et systèmes d'étanchéité à base de polyuréthane ou de polyurée. Fournisseur : MERKS YAPI KIMYASALLARI SANAYİ VE TİCARET A.Ş., Polatlı Organize Sanayi Bölgesi, 202. Cad. n° 15, Polatlı/Ankara ; tél. 0312 626 50 12. Urgence : Centre national antipoison UZEM 114. Source : MSDS EN-39 ; révision 0, 19.01.2022.

2. Identification des dangers

Classification 2.1 : liquide inflammable, catégorie 3 H226 ; irritation cutanée, catégorie 2 H315 ; sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 ; danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2 H411. La partie étiquette 2.2 donne les pictogrammes GHS02, GHS05, GHS07, la mention Danger et les composants dangereux 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine et 2-pipérazin-1-yléthylamine ; elle indique H226, H314 (brûlures cutanées et lésions oculaires graves) et H317. Divergence conservée telle que dans la source entre les classifications 2.1 (H315/H411) et l'étiquetage 2.2 (H314, sans H411). Conseils listés : P233, P241, P261, P264, P272, P280. La source décrit également des effets aquatiques durables. Ne pas harmoniser les divergences sans FDS corrigée.

3. Composition/informations sur les composants

Mélange de polyamine modifiée : 50–90 %, CAS/CE non spécifiés dans la source, non classé. Alcool benzylique, CAS 100-51-6, CE 202-859-9, indice CE 603-057-00-5 : 5–10 % ; Acute Tox. 4 inhalation H332 et orale H302. 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, CAS 2855-13-2, CE 220-666-8, indice CE 612-067-00-9 : 3–5 % ; Acute Tox. 4 cutanée H312 et orale H302, Skin Corr. 1B H314, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 3 H412. 2-pipérazin-1-yléthylamine, CAS 140-31-8, CE 205-411-0, indice CE 612-105-00-4 : 3–5 % ; Acute Tox. 4 cutanée H312 et orale H302, Skin Corr. 1B H314, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 3 H412.

4. Premiers secours

Mesures générales : appeler immédiatement un médecin. Inhalation : transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position facilitant la respiration. Peau : rincer à l'eau ou sous la douche ; retirer immédiatement les vêtements contaminés ; en cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical. Yeux : rincer prudemment à l'eau plusieurs minutes ; retirer les lentilles si elles s'enlèvent facilement et continuer le rinçage ; appeler immédiatement un médecin. Ingestion : appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Traiter les symptômes. Symptômes indiqués : irritation/réaction cutanée allergique et irritation oculaire pour A ; brûlures/réaction cutanée allergique, lésions oculaires graves et brûlures en cas d'ingestion pour B.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents appropriés : eau pulvérisée, poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone (CO₂). Liquide et vapeurs inflammables ; des fumées toxiques peuvent être libérées en cas d'incendie. Les eaux d'extinction ne doivent pas pénétrer dans les égouts ou les conduites d'eau. Les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome et une tenue complète de protection. Aucune autre donnée appropriée.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Ventiler la zone. Éloigner flammes nues, étincelles et sources d'inflammation ; ne pas fumer. Éviter tout contact avec la peau et les yeux ainsi que l'inhalation des poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection adapté ; voir section 8. Empêcher le rejet dans les égouts et l'environnement. Recueillir le déversement et absorber le liquide avec un matériau absorbant ; faire intervenir les autorités en cas de rejet dans les égouts ou les eaux publiques. Éliminer les résidus dans une installation autorisée ; voir section 13.

7. Manipulation et stockage

Assurer une bonne ventilation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes ; ne pas fumer. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et prévenir les décharges électrostatiques. Des gaz inflammables peuvent s'accumuler dans le récipient ; utiliser un équipement antidéflagrant. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation ; ne pas les sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation ; se laver les mains après manipulation. Stocker au frais, dans un endroit bien ventilé ; garder le récipient hermétiquement fermé ; conserver sous clé. Aucun usage final supplémentaire indiqué.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Aucun paramètre de contrôle supplémentaire indiqué. Assurer une ventilation adéquate. Porter des gants de protection, des lunettes de sécurité et des vêtements adaptés. Si la ventilation est insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée. Éviter tout rejet dans l'environnement. Aucune limite d'exposition professionnelle supplémentaire n'est indiquée dans la source.

9. Propriétés physiques et chimiques

État : liquide ; couleur : rougeâtre ; odeur caractéristique. Point éclair : 25 °C ; température d'inflammation : 42 °C ; pression de vapeur : 6,7 hPa ; densité : 0,95–1,05 g/cm³ ; viscosité : 75–80 KU ; insoluble dans l'eau. Les autres paramètres, dont pH, congélation, ébullition, densité relative de vapeur, explosivité et limites d'explosivité : aucune donnée appropriée.

10. Stabilité et réactivité

Liquide et vapeurs inflammables. Stable dans les conditions normales. Aucune réaction dangereuse connue en conditions normales d'utilisation. Éviter surfaces chaudes, chaleur, flammes, étincelles et sources d'inflammation. Aucune donnée supplémentaire sur incompatibilités ; aucun produit de décomposition dangereux attendu en stockage et utilisation normaux.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : non classée ; la section 2.2 signale néanmoins H302 dans l'étiquetage. Irritation cutanée : provoque des brûlures graves et des lésions oculaires. Lésions oculaires graves, catégorie 1 selon la classification interne. Sensibilisation respiratoire/cutanée : réactions cutanées allergiques. Mutagénicité, cancérogénicité, reproduction, STOT exposition unique/répétée et aspiration : non classés.

12. Informations écologiques

Le produit peut présenter un danger pour les organismes aquatiques avant neutralisation. Toxicité aquatique aiguë : non classée ; chronique : toxique pour les organismes aquatiques avec effets durables. Persistance/dégradabilité, bioaccumulation, mobilité et autres effets néfastes : aucune donnée supplémentaire. PBT/vPvB : aucune donnée supplémentaire. Ozone : non classé. Commentaire GWPmix : aucun effet connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Des gaz inflammables peuvent s'accumuler dans le récipient.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID/IMDG/IATA/ADN : ONU 2920, LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. ; classe 8 (3) ; groupe d'emballage II. Description ADR : UN 2920 CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S., 8 (3), II, (D/E). IMDG/IATA/ADN/RID : UN 2920 CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S., 8 (3), II. Non dangereux pour l'environnement selon cette section ; non polluant marin. Route : QE E2 ; P001, IBC02 ; MP15 ; citerne T11, TP2, TP27, code L4BN ; véhicule FL ; catégorie 2 ; opération S2 ; Kemler 83 ; panneaux 83/2920 ; tunnel D/E. Mer : disposition 274 ; QL 1 L ; QE E2 ; P001, IBC02 ; citerne T11, TP2, TP27 ; EmS F-E/S-C ; arrimage C ; SW1, SW2 ; provoque des brûlures de la peau, des yeux et des muqueuses. Air : QE E2 ; Y840 max. 0,5 L ; passagers/cargo 851 max. 1 L ; cargo seul 855 max. 30 L ; ERG 8F. Voies intérieures : code CF1 ; disposition 274 ; QL 1 L ; QE E2 ; transport permis T ; équipement PP, EP, EX, A ; ventilation VE01 ; 1 cône/feu bleu.

15. Informations réglementaires

La source indique qu'aucune rubrique réglementaire séparée n'est fournie dans la FDS turque d'origine.

16. Autres informations

Tous droits réservés. MERKS YAPI KİMYASALLARI SANAYİ VE TİCARET A.Ş. autorise la reproduction illimitée en copies imprimées pour usage interne uniquement. Les informations sont considérées exactes mais ne couvrent pas nécessairement tous les aspects ; elles servent de guide selon les connaissances et dossiers disponibles et sous réserve des précautions nécessaires. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés du produit. MERKS et ses sociétés affiliées déclinent toute responsabilité pour pertes ou dommages liés à la manipulation, au traitement ou au contact avec le produit.